

Il y a tout juste un an, les Françaises et les Français désignaient par leur suffrage une nouvelle Assemblée nationale. Aux prises avec un contexte international difficile, une économie en crise et une société encore sous le choc du premier tour de l'élection présidentielle, l'Assemblée s'est attachée, dès le début de ses travaux, à conduire un important volet de réformes, avec pour objectif de redonner à toutes et à tous confiance dans la République et dans l'avenir de la France.

Au terme de cette année de travail, il me semble donc particulièrement bienvenu que notre Assemblée dresse devant les citoyens, dans la transparence et l'objectivité, un premier bilan de ses travaux, mesurant à cette occasion non pas seulement ce qu'elle a déjà accompli, mais aussi l'ampleur de ce qu'il lui reste à accomplir. C'est tout l'objet du présent document, de ce premier « bilan de session », dont je veux saluer ici la double ambition d'accessibilité et de synthèse.

Douze mois après le début de la XII^e législature, un constat s'impose : la volonté réformatrice proclamée à l'été 2002 a été suivie d'effets importants. Emploi, Sécurité sociale, Sécurité, Justice, Décentralisation, Défense, Diplomatie, Retraites... autant de domaines majeurs pour l'avenir de notre pays dans et pour lesquels l'Assemblée a su discuter, puis engager des réformes profondes et concrètes. Avec 108 lois adoptées et 1 152 heures de débats, cette première année combinant deux sessions (une extraordinaire, une ordinaire) restera même comme une des plus riches et des plus intenses de notre histoire parlementaire.

Une richesse et une densité réformatrice qui ont trouvé écho dans la substance même du travail des députés. Car notre Assemblée nationale a aussi pleinement joué, tout au long de l'année écoulée, son rôle de cœur battant de la démocratie française. Ce n'est pas seulement à mes yeux une question de bilan statistique de l'activité normative, loin s'en faut.

Le Palais-Bourbon est le lieu central de notre vie politique et, jour après jour, semaine après semaine, c'est très souvent sur les bancs de l'hémicycle que l'action engagée pour le renouveau du pays a trouvé l'inspiration et le volontarisme nécessaires à toute œuvre réformatrice.



AVANT-PROPOS

de M. le Président

Jean-Louis Debré

Et même si, comme il est naturel, majorité et opposition ont pu s'affronter sur l'objet ou le rythme des réformes, je crois que chacune et chacun des 577 députés se sera félicité de voir notre Assemblée retrouver une vigueur et une capacité d'initiative qui renforcent plus que jamais sa place éminente au centre des institutions de la République.

Je tiens du reste à saluer à cette occasion tous les députés, ceux de la majorité bien sûr, mais aussi ceux qui appartiennent aux groupes de l'opposition, qui ont su user de leurs droits pour faire vivre le débat et densifier les échanges, par exemple en renouvelant les approches sur des problèmes souvent très complexes : leur assiduité et leur activité ont permis non seulement de revivifier l'Assemblée, mais aussi de faire de celle-ci le lieu d'expression de tous les courants d'opinion qui composent notre Nation.

Cette nouvelle dynamique devra bien entendu être encouragée et poursuivie. Dès mon entrée en fonction, je me suis attaché à conduire de façon permanente la réflexion et le dialogue, avec tous, pour accroître l'efficacité de notre procédure législative et renforcer notre capacité de contrôle.

La création, au cours de cette première année de législature, de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, est ainsi un exemple probant de la volonté de l'Assemblée de mieux contrôler les effets concrets de l'action gouvernementale sur la vie des Françaises et des Français.

A l'intérieur même du Palais-Bourbon, je me suis personnellement engagé pour que tout le temps nécessaire soit accordé à la Représentation nationale pour débattre dans le détail des projets de loi qui lui sont soumis. Je ne dévierai pas de cette voie, car je la crois la plus profitable à notre démocratie. J'invite chacune et chacun, par-delà les appartenances partisans, à rejoindre cet engagement sans cesse renouvelé, pour continuer à faire ensemble de notre Assemblée le lieu de la réforme et la maison de tous les citoyens.
